

Journée inter-CPAS

Favoriser l'ouverture des droits sociaux : quels outils disponibles ?

Programme

9 h 30 - Mot de bienvenue

9 h 45 - Intervention de la Ministre de l'Intégration sociale, Karine Lalieux.

10 h 00 - *Présentation de l'étude et des recommandations du projet TAKE sur le non-take up*
Tim Goedemé, Coordinateur du projet TAKE - Université d'Anvers

10 h 30 - Questions/réponses

10 h 40 - *Présentation du statut BIM et des droits qu'il permet d'ouvrir*
Jennifer Hernould et Dorothee Nevens, Attachées à l'INAMI

11 h 00 - Questions/réponses

11 h 10 - PAUSE

11 h 25 - *Présentation du tarif social télécoms : dispositif, cadre légal, conditions et modalités*
Amadéo Falcone, Attaché au SPF Économie

11 h 55 - Questions/réponses

12 h 05 - *L'attestation multifonctionnelle A036 et son importance pour l'ouverture de droits dérivés*
Philippe Karamanis, SPP IS

12 h 25 - Questions/réponses

12 h 35 - PAUSE DE MIDI

13 h 15 - *Présentation du projet « droits sociaux dérivés » et de l'application My Benefits*
Françoise Tomasetti, Attachée à la Banque Carrefour de la Sécurité sociale

13 h 45 - Questions/réponses

13 h 55 - Présentation d'une bonne pratique/région

- *CPAS d'Ostende - service d' « exploration des droits »*
Joy Clauw, Responsable du service d'exploration des droits, CPAS d'Ostende

Le CPAS d'Ostende a développé une méthode de travail spécifique et l'utilisation d'outils pour améliorer la reconnaissance des droits des personnes. Le service fait également le lien entre l'aide alimentaire d'urgence et l'exploration des droits.

- *CPAS de Binche - Projet Lupin + accompagnement rapproché des bénéficiaires*
Claire Ronveau, Coordinatrice projet LUPIN - lutte contre la pauvreté infantile, CPAS de Binche

Deux projets complémentaires seront présentés :

- le projet LUPIN qui met en place une collaboration entre le CPAS et les écoles, les centres PMS, les prestataires de soins afin de faire connaître, auprès de nouvelles familles qui en ont besoin, les services et les aides du CPAS ;
- un projet d'accompagnement rapproché des personnes afin de les aider dans leur mise en ordre administrative et dans l'activation de leurs droits dérivés.

14 h 55 - Questions/réponses

15 h 05 - Mot de clôture

15 h 15 - Fin de la journée